



## Budget participatif : place au vote en ligne !

Un an après son lancement, le budget participatif de l'Aude entre dans sa phase finale avec le choix par les Audois.es des projets qui seront réalisés sur notre territoire.

**Du 15 juillet au 15 septembre, vous êtes invités à voter en ligne sur la plateforme <https://jeparticipe.aude.fr/> pour élire les projets qui vous tiennent à coeur.**

### Quelles règles pour le vote ?

- Le vote se fait uniquement par voie électronique du 15 juillet au 15 septembre 2020 sur la plateforme [jeparticipe.aude.fr](https://jeparticipe.aude.fr/).
- Pour voter, il faut simplement habiter dans l'Aude et avoir plus de 16 ans.
- Chaque votant a l'obligation de choisir quatre projets différents pour valider son bulletin.
- Aucune restriction sur le secteur géographique, la thématique ou le coût des projets choisis.

### Comment participer ?

- Il suffit de créer votre compte sur la plateforme [jeparticipe.aude.fr](https://jeparticipe.aude.fr/) avec votre adresse mail, un mot de passe, un nom d'utilisateur, votre adresse postale et votre date de naissance.
- Il faudra alors vous engager à ne voter qu'une seule fois et certifier que vous avez plus de 16 ans et que vous résidez dans l'Aude.

### Combien de projets sont soumis au vote ?

259 exactement, répartis en six thématiques : culture, environnement, jeunesse et éducation, patrimoine et tourisme, solidarités, sport.

#### ***Des projets financés à 100 % par le Département***

*Le Département de l'Aude a doté le budget participatif de 1,5 million d'euros sur lesquels 300 000 € sont réservés à des projets environnementaux. Les projets choisis par les Audois.es seront intégralement financés par le Département et devront être réalisés dans l'année à venir. Pour rappel, chaque projet déposé devait avoir un coût maximal de 100 000 €, être d'intérêt général, laïque et non discriminatoire. Entre septembre 2019 et février 2020, la commission de suivi, composée à parts égales de citoyens tirés au sort, d'élus et de membres des instances consultatives, a garanti le bon déroulement de la démarche*

Pour toutes questions : [budgetparticipatif@aude.fr](mailto:budgetparticipatif@aude.fr)